

BOAMP.frBulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention: les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur https://www.boamp.fr/pages/avis/? q=idweb:25-47438

Département(s) de publication : 06

Annonce nº 25-47438

Services

Section 1 - Reference de l'avis initial

Pas d'avis initial

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Métropole Nice Côte d'Azur (06)

Type de Numéro national d'indentification : SIRET N° National d'identification : 20003019500115

Ville: NICE CEDEX 3
Code postal: 06203

Groupement de commandes : Non **Département(s) de publication :** 06

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché: 24V1619 - ABONNEMENT A UNE BASE DE DONNEES DE L'AGENCE FRANCE

PRESSE (AFP)

Code CPV principal - Descripteur principal : 72320000

Type de marché: Services

Description succincte du marché: Procédure passée sans publicité ni mise en concurrence préalable. - R.2122-3-3° du Code de la commande publique. Accord-cadre à bons de commande Mini: 30 000,00 EUR Maxi: 85 000,00 EUR En valeur en EUR H.T. Durée (hors reconduction): 12 mois Nombre de reconductions éventuelles: 3 Début du marché: À la notification du contrat. Le délai d'exécution de chaque prestation est indiqué dans le bon de commande ou le cas échéant dans le C.C.T.P. Critères d'attribution: S'agissant d'un marché passé sans publicité ni mise en concurrence. Critères

d'attribution : le critère unique du prix est retenu.

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

CANDIDAT RETENU : AGENCE FRANCE PRESSE 11-15 Place de la Bourse - 75002 PARIS. Le candidat retenu a proposé un montant avec un montant total de 69 096,00 EUR HT, après négociation. Date de conclusion du contrat : 07/04/2025. Possibilité d'introduire un recours de plein contentieux et un recours pour excès de pouvoir, contre les décisions faisant grief dans les deux mois à compter de leur

publication ou leur notification conformément à l'article R 421-1 du code de justice administrative, ces deux recours pouvant être assortis d'un référé suspension prévu à l'article L 521-1 du code de justice administrative. Possibilité d'exercer un recours contre la validité du contrat conclu le 10/04/2025 dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent avis d'attribution valant publicité de la décision de signer. Vous pourrez consulter ce contrat à la Direction des Contrats Publics -1/3 ROUTE DE GRENOBLE-LE CONNEXIO -Nice Cedex 04 - 4ème étage Tél. +33.04.97.13.44.70 Fax +33. 04.97.13.29.19 Mail noura.fabre@nicecotedazur.org.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 25/04/2025